

## **PROCÈS-VERBAL**

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 28 septembre 2023 à 18h45 au lab. créatif du Méandre.

### **Étaient présents :**

Madame Isabelle Arial, directrice  
Monsieur Jérôme Proulx, directeur adjoint  
Madame Brigitte DesRosiers, directrice adjointe  
Madame Émilie Delage, présidente  
Madame Fouzia El Matboue, vice-présidente  
Monsieur Sébastien Brousseau, membre parent  
Madame Grace Lopes, membre parent  
Madame Hélène Collette, membre parent  
Madame Marie-Ève Dubois, membre parent substitut  
Monsieur Vincent Busset, membre parent substitut  
Madame Julie Audet, enseignante classe langage  
Madame Michelle Rochefort, enseignante 6<sup>e</sup> année (anglais intensif)  
Monsieur Jean-Philippe Lambert, enseignant  
Madame Anne Marchand, orthopédagogue  
Madame Amélie Mathieu, orthophoniste  
Madame Maude Levasseur, secrétaire  
Madame Karina Gendron, technicienne au service de garde  
Madame Sabrina Vallée, membre parent  
Madame Jacinthe Larochelle, représentante de la communauté

### **Étaient absents :**

Madame Myriam Demers, membre parent  
Madame Myriam Lussier, technicienne au service de garde

### **Invité :**

### **Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 18h48.

### **1. Accueil**

Madame Arial souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement et les invite à se présenter. Elle anime la rencontre jusqu'à l'élection du nouveau président.

## 2. Adoption de l'ordre du jour du 28 septembre 2022

Madame Ariel fait la lecture de l'ordre du jour et il est adopté en tenant compte des modifications suivantes :

- **Point 4 :**

L'ordre des points sera modifié comme suit :

- 4.1 Élection au secrétariat
- 4.2 Élection à la présidence
- 4.3 Élection à la vice-présidence

- **Point 17**

Ajout des points suivants :

- 17.1 Formation des nouveaux membres du CÉ
- 17.2 Activité au CHSLD
- 17.3 Écrans
- 17.4 Disco
- 17.5 Cour d'école
- 17.6 Collations

- **Point 18**

Levée de l'assemblée est ajouté à l'ordre du jour

Proposé par : Julie Audet

Appuyé par : Sébastien Brousseau

C.É.-2023-2024-01

## 3. Questions du public

Aucun invité

## 4. Élections

### 4.1 Élections au secrétariat

Madame Émilie Delage propose madame Jacinthe Larochelle au poste de secrétaire.

Madame Larochelle accepte le poste. Elle est élue à l'unanimité.

### 4.2 Élection à la présidence

Madame Michelle Rochefort propose monsieur Sébastien Brousseau au poste de président. Il décline l'offre.

Madame Sabrina Vallée propose madame Émilie Delage.

Madame Delage accepte le poste et est élue présidente à l'unanimité. Elle poursuivra l'animation de la rencontre.

### 4.3 Élection à la vice-présidence

Monsieur Sébastien Brousseau propose madame Grace Lopes au poste de vice-présidente. Elle refuse le poste.

Madame Julie Audet propose monsieur Sébastien Brousseau. Il refuse le poste.

C.É.-2023-2024-02

C.É.-2023-2024-03

C.É.-2023-2024-04

Monsieur Sébastien Brousseau propose madame Fouzia El Matboue. Elle accepte le poste. Elle est élue vice-présidente à l'unanimité.

## **5. Nomination d'un représentant de la communauté**

Madame Jacinthe Larochelle accepte le rôle de représentante de la communauté.

## **6. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 8 juin 2023**

Madame Delage fait la lecture du procès-verbal de la dernière rencontre du conseil d'établissement.

Le procès-verbal est adopté tel que proposé.

C.É.-2023-2024-05

Proposé par : Michelle Rochefort

Appuyé par : Amélie Lemieux

## **7. Suivi au procès-verbal**

Il n'y a pas de suivi au procès-verbal

## **8. Fonctionnement du conseil d'établissement**

### **8.1 Calendrier des rencontres**

Le calendrier des rencontres proposé est le suivant :

- 28 septembre 18h45
- 25 octobre 18h45
- 6 décembre 18h15
- 24 janvier 18h45
- 28 février 18h45
- 27 mars 18h45
- 25 avril 18h15
- 15 mai 18h45
- 6 juin 18h15

Madame Arial rappelle qu'il est important de confirmer sa présence (ou absence) lors de la réception de la convocation aux rencontres.

### **8.2 Dénonciation d'intérêt**

Madame Arial enverra un formulaire « Dénonciation d'intérêt » en format électronique à chacun des membres du CE. Elle invite les membres à le compléter et lui retourner.

## **9. Reddition de compte du projet éducatif**

Monsieur Proulx explique en quoi consiste la reddition de compte du projet éducatif. Ce document rend compte du contexte de l'école et de ses particularités, des orientations et objectifs qui guident les actions ainsi qu'un résumé des principales réalisations de l'année 2022-2023.

Ce document sera éventuellement disponible sur le site internet de l'école.

Un nouveau projet éducatif est actuellement en élaboration pour 2023-2027. La nouvelle version doit être en cohérence avec le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR). L'avancement des travaux sera présenté aux rencontres du CÉ et la version finale devrait être présentée en décembre.

## 10. Programmation pour les activités parascolaires

L'approbation des activités parascolaires a eu lieu suite à l'assemblée générale annuelle (AGA) du 6 septembre dernier.

Pour: 6 personnes  
Abstentions : 2 personnes

Madame DesRosiers fait un bref résumé du déroulement de l'inscription. Ces activités débuteront demain (29 septembre), pour une durée de 6 semaines.  
60 enfants sont inscrits, répartis en 3 groupes : basket, soccer et multisport  
L'offre des activités est limitée par la disponibilité des gymnases.

Il y a eu 3 demandes d'aide financière. À la suite de ces demandes, un montant déterminé pourrait être remboursé sur carte de crédit à partir des fonds du Grand défi Pierre Lavoie.

## 11. Modification à la régie interne du service de garde

Dans le document de régie interne du service de garde, la tarification sporadique de la période du midi a été modifiée. Le prix sera de 4.60 \$ au lieu de 4.75 \$.

L'approbation de cette modification a eu lieu suite à l'assemblée générale annuelle du 6 septembre dernier.

Proposé par : Amélie Mathieu  
Appuyé par : Émilie Delage

## 12. Programmation pour les activités et les sorties éducatives pour tous les degrés

Le document détaillé des activités pour chaque degré a été envoyé aux membres du CE avant la rencontre afin qu'ils puissent le consulter.

Les activités éducatives sont réparties en 3 catégories:

- **Sorties culturelles** : Ces activités doivent faire partie du répertoire culturel (budget total de 31.46 \$);
- **École accessible et inspirante** (budget total de 40.65 \$);
- **Bouge au cube** (budget total de 10.11 \$).

Une reddition de compte doit être faite au ministère en juillet pour les sorties culturelles.

Le budget alloué par le ministère en 23-24 est basé sur la déclaration de clientèle de septembre 2022.

Dans les différents tableaux présentés dans le document, certaines activités sont encore à confirmer.

Proposé par : Sabrina Vallée  
Appuyé par : Grace Lopes

C.É.-2023-2024-06

C.É.-2023-2024-07

C.É.-2023-2024-08

### 13. Frais chargés aux parents et campagnes de financement

Madame Ariel explique les critères concernant les frais supplémentaires chargés aux parents.

- Ces demandes doivent d'abord être approuvées par le CÉ avant l'envoi aux parents;
- Ces activités supplémentaires sont payables à la pièce;
- Pour que l'activité proposée ait lieu, 80 % des parents doivent être en accord avec la proposition;
- Dans le cas où des TES ou autres membres du personnel devraient être présents lors de ces sorties afin d'assurer l'encadrement, les frais qui y sont rattachés devront être calculés dans le coût de la sortie et assumés par les parents.

Les demandes sont les suivantes :

- **3<sup>e</sup> année, Sortie au camp Portneuf**, le 18 juin 2024 pour la classe de madame Marie-Joëlle Vézina  
Un montant supplémentaire de 24.19\$ par enfant  
Il n'y a pas de campagne de financement associé au projet

C.É.-2023-2024-09

Proposé par : Michelle Rochefort  
Appuyé par : Sabrina Vallée

- **3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> année, Sortie au camp Portneuf**, le 18 juin 2024  
Un montant supplémentaire de 14.76 \$ par enfant  
Il n'y a pas de campagne de financement associé au projet

C.É.-2023-2024-10

Proposé par : Grace Lopes  
Appuyé par : Hélène Collette

- **5<sup>e</sup> année et classe de madame Julie Audet**, Camp Trois-Saumons  
Un montant supplémentaire 180.00 \$ + taxes  
Le financement et le montant peuvent varier.

C.É.-2023-2024-11

Proposé par : Sabrina Vallée  
Appuyé par : Michelle Rochefort

Au cours des dernières années, des dons ont été remis à l'école par des parents généreux afin de donner la possibilité à des élèves de familles moins favorisées de participer à ces activités. Ces dons ont été approuvés par le CÉ, mais il serait également souhaitable que ces donateurs soient remerciés via l'Info Parents sans évidemment mentionner leur nom.

### 14. Caisse scolaire

Comme par les années passées, Desjardins offre aux enfants la possibilité de déposer leurs économies à la Caisse scolaire, selon un calendrier préétabli.

Les enveloppes de dépôt, fournies par Desjardins, sont préparées avec les parents et peuvent être déposées dans une boîte sécuritaire à l'école.

C.É.-2023-2024-12

Proposé par : Jean-Philippe Lambert  
Appuyé par : Amélie Mathieu

## **15. Cours « Prêt à rester seul »**

Il est proposé de permettre pour l'année scolaire 2023-2024, l'envoi de publicité offrant des cours « Prêt à rester seul » ou autres offres similaires.

Adopté à l'unanimité

## **16. Nouvelles des comités**

### **16.1 Comité de parents**

Pas de rencontre

## **17. Autres sujets**

### **17.1 Formation des nouveaux membres du CÉ**

Les nouveaux membres du CÉ doivent compléter la formation qui leur est offerte concernant le fonctionnement du CE avant le 30 novembre et aviser ensuite madame Arial.

### **17.2 Activité au CHSLD**

Madame Lopes travaille au CHSLD Chanoine-Audet et suggère la reprise d'activités avec les résidents de cet établissement.

Une relance sera faite du côté des enseignants afin de voir les initiatives réalisables. Il pourrait y avoir un projet par bâtisse.

### **17.3 Écrans**

Madame Colette soulève la problématique suivante : des activités impliquant l'utilisation d'écrans en dehors du cadre pédagogique (ex : films) se sont répétées en début d'année scolaire.

Madame Gendron précise que le personnel du service de garde a été conscientisé par rapport au temps d'utilisation des écrans. Par contre, après 2 jours de pluie consécutifs, il y a possibilité de présentation de vidéo ou film.

Madame Arial explique que dans certaines occasions, dans les cas de remplacement de dernière minute, il est possible qu'en l'absence de matériel disponible, il y ait eu présentation de film ou vidéo. Un message a été transmis aux enseignants pour qu'il y ait une certaine concertation afin de réduire l'utilisation d'écran en dehors du contexte pédagogique. Un cahier d'activités sera préparé par chaque enseignant pour prévoir des activités lorsqu'il n'y a pas de suppléant disponible.

### **17.4 Disco**

Madame Arial a été contactée par une enseignante du programme Citoyen du monde de l'école l'Aubier. Les élèves de secondaire 3 du programme organisent des soirées disco pour les élèves de 5<sup>e</sup> -6<sup>e</sup> année afin de financer leurs activités.

Les dates proposées sont : 24 novembre ou 8 décembre.

Ces soirées disco ont été vécues à l'école au cours des dernières années. Ces activités ont toujours été très appréciées. Le déroulement et l'encadrement étaient adéquats.

### **17.5 Cour d'école**

Madame Arial nous informe qu'à la suite d'un accident dans « le Dôme », ce module a été fermé et des cônes ont été placés pour en interdire l'accès. Des tests seront effectués par une firme spécialisée afin de voir si la surface amortissante est conforme advenant une chute du haut de ce module. Le module sera à nouveau ouvert si les tests confirment que son utilisation est sécuritaire.

### **17.6 Collations**

Madame El Matboue se questionne par rapport à l'application des critères approuvés l'an dernier pour le choix des collations. Dans le cas des collations sucrées, si elles sont commerciales et que le sucre est dans les premiers ingrédients, la collation est refusée, mais si c'est un aliment maison dont on ne connaît pas le contenu, elle serait acceptée. Il ne semble pas y avoir de consensus par rapport à certains critères d'acceptabilité.

### **18. Levée de l'assemblée**

La séance est levée à 21h43

Adopté à l'unanimité

C.É.-2023-2024-14

---

Émilie Delage  
Présidente du conseil d'établissement

---

Isabelle Arial  
Directrice école Notre-Dame-d'Etchemin